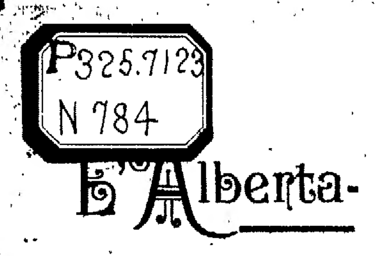



# L'Alberta-Centrale

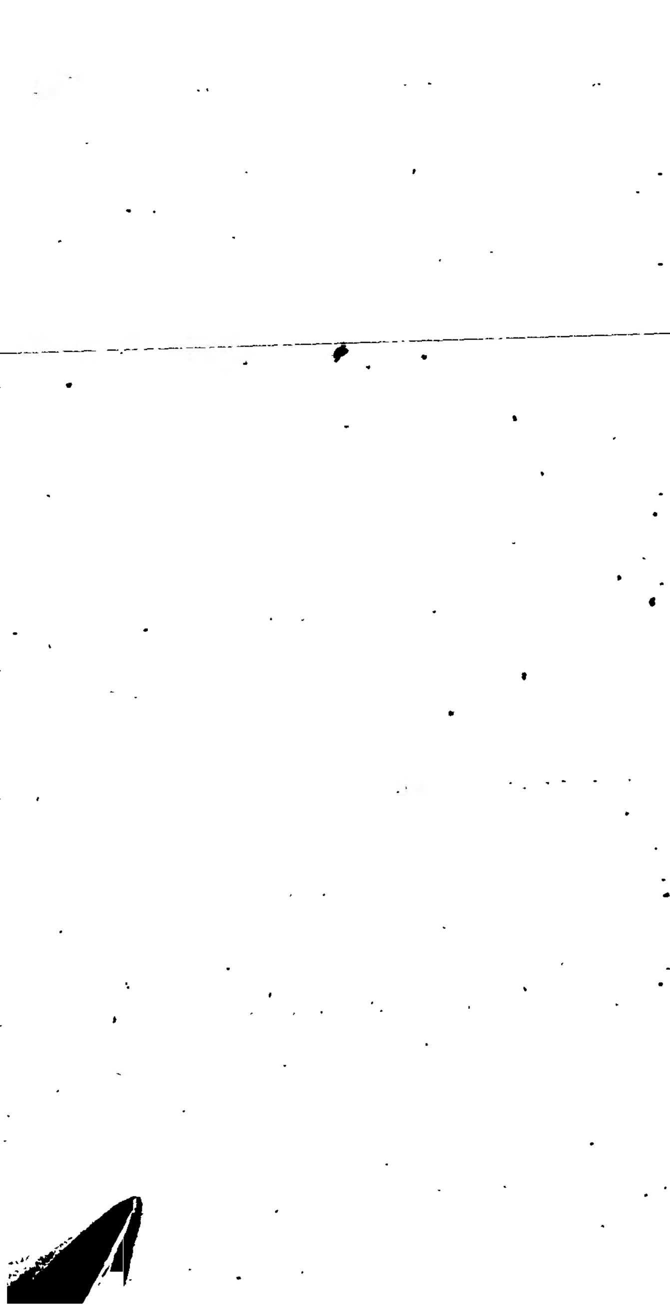


Rév. J.-A. NORMANDEAU
Ptre Colonisateur.



306 SAINT-ANTOINE
MONTRÉAL.

1914



# L'Alberta-Centrale



Rév. J.-A. NORMANDEAU
Ptre Colonisateur.



306 SAINT-ANTOINE
MONTRÉAL.

1914



## AVANT-PROPOS

Le but de ce petit pamphlet ou guide du colon dans l'Alberta-Centrale est de donner les renseignements ou indications nécessaires au colon de bonne foi, qui veut se créer un avenir pour lui et les siens. Nous désirons de tout cœur que les nôtres des Etats-Unis reviennent sur des terres moins ingrates que celles qu'ils ont laissées pour des manufactures, encore plus ingrates; nous voulons que nos frères de la Province de Québec, d'Ontario et d'ailleurs, qui ne peuvent établir leurs nombreux enfants sur des terres trop chères et trop restreintes ou épuisées, tournent leurs regards et dirigent leurs pas vers nos terres fertiles, vers nos paroisses canadiennes de l'Alberta-Centrale, où ils se retrouveront au milieu des leurs, dans un pays qui nous appartient à tous les titres et où nous sommes chez nous.

Loin de nous la pensée de dépeupler la Province de Québec ou de lui enlever de son prestige ou de sa prépondérance, elle est et



demeurera toujours la mère-patrie; nous ne sachions qu'elle y perde à essaimer de son trop plein, mais nous croyons faire œuvre patriotique et sociale en tâchant de détourner le courant de migration des campagnes vers les villes, en leur offrant du terrain gratuit, des avantages de placement à nuls autres pareils, et un avenir heureux et prospère, dans une autre Province de Québec, qui s'appellera l'ALBERTA-CENTRALE.

L'AUTEUR.



## "L'ALBERTA-CENTRALE"

### Ce qu'elle est. — Ses avantages pour le colon.

**1ère Question:**

**Qu'entend-on par "Alberta-Centrale?"**

Nous entendons cette partie centrale de l'Alberta, arrosée de l'Ouest à l'Est par la rivière Saskatchewan, et qui comprend environ 150 milles du sud au nord, et pas moins de 200 de l'Est à l'Ouest.

La capitale est EDMONTON dont la population est d'au delà de 70,000 âmes. La population catholique de langue française dans cette partie de l'Alberta-Centrale est d'environ 35,000.

Cette partie de l'Alberta est en majeure partie composée de:

a) paroisses canadiennes-françaises organisées, ayant églises, presbytères, couvents, écoles, sociétés mutuelles, prêtres résidents, etc.;

b) de missions en train de devenir des paroisses florissantes avant quelques années;

c) d'un immense territoire destiné à devenir, par la colonisation, une seconde Province de Québec.

**2ème Question:**

**Qui doit s'emparer de ce coin de terre privilégié?**

1° Tout compatriote qui désire améliorer sa position ou s'en créer une;

2° Le père d'une nombreuse famille, composée de garçons en âge de travailler, et dont il ne peut pourvoir à l'établissement ici;

3° Le cultivateur sobre, laborieux, que sa terre ne peut plus faire vivre, et qui possède un capital de $1,000.00;

4° Le jeune homme, de la ville ou de la campagne, qui possède quelques cents dollars, et qui vent se créer un avenir prospère et assuré;

5° Le journalier consciencieux, l'homme de manufacture, l'ouvrier honnête et laborieux qui, en travaillant pour lui et les siens, peut devenir propriétaire de 160 acres de belle et bonne terre pour $10.00 seulement;

6° Tout compatriote sobre, économe, industrieux, qui a à cœur l'intérêt matériel et moral de sa famille.

**3ème Question:**

**Quels en sont les avantages particuliers?**

Le bois de construction, bois de chauffage, mines de charbon inépuisables, eau potable et en quantité et à peu de profondeur, lacs

poissonneux, rivières et cours d'eau qui arrosent le pays en tous sens, j'allais oublier le principal, un terrain généralement ondulé, partie en prairie, partie en broussailles, avec quelques îlots de bois de construction par ci par là. Et le grand avantage qui réunit tous les autres déjà énumérés, c'est une concession gratuite du Gouvernement de 160 acres de terre à tout colon de bonne foi.

**4ème Question:**

**A quelles conditions peut-on acquérir ce terrain?**

Pour la somme de $10.00 seulement, tout homme âgé de 18 ans peut devenir propriétaire de 160 acres de terre, pourvu que dans l'espace des trois années qui suivent son entrée, il laboure 30 acres de terre, il construise une maison habitable avec dépendances, et y fasse sa résidence six mois par année; après ce temps, les conditions étant remplies, il obtient gratuitement du Gouvernement le titre de son terrain, dont la valeur réelle alors est d'au moins $1,500.00! Nous devons ajouter que le propriétaire d'un terrain de 80 acres au moins peut avoir un homestead à 9 milles, en ligne droite, sans qu'il soit obligé d'aller demeurer dessus six mois par année: de même pour tous ses fils

qui peuvent avoir des homesteads dans un rayon de 9 milles de la maison paternelle.

Une veuve, avec enfants, a droit à un homestead aux mêmes conditions que les précédents. Enfin, pour des raisons valables, le fils de famille qui n'a pas encore ses dix-huit ans révolus, peut, sur requête faite au Département de l'Intérieur, à Ottawa, retenir un homestead, à l'âge de 17 ans.

**5ème Question:**

**Où se trouvent ces terrains gratuits ou "homesteads"?**

A nord et à l'est de Saint-Paul, tout le long de la rivière Castor, à partir de Grandin jusqu'à Bonnyville et Lac Froid; aux alentours du lac la Biche, au nord et à l'est de là, jusqu'à la rivière Athabasca et au delà, ce qui constitue une lisière de 150 milles de longueur sur au moins 100 de large; il s'en trouve beaucoup d'autres plus éloignés et même dans ce rayon, qui sont à prendre, mais qui ne sont pas propices, pour le moment du moins, à cause des forêts qui les recouvrent, ou de la distance des chemins de fer: dans ces endroits susdits, le colon peut se choisir ce qui lui convient le mieux.

**6ème Question:**

**Quel est le capital requis pour réussir sûrement?**

D'après l'expérience de tous et surtout des anciens colons, $1,000.00 ne sont pas de trop pour s'installer sur son terrain, y faire les améliorations requises, se pourvoir de chevaux, bétail, instruments aratoires, etc., et vivre en attendant la récolte. N'empêche qu'un bon nombre sont aujourd'hui sur la voie du succès, qui n'ont apporté avec eux que leur bonne volonté, leurs efforts courageux et la persévérance dans l'action.

**7ème Question:**

**Quel est le genre de culture en général?**

La culte mixte, qui est à peu près la même que dans la Province de Québec; la culture mixte a fait ses preuvès dans cette partie du pays par le succès qu'ont remporté ceux qui s'y sont livrés depuis les 15 dernières années, et nul doute qu'avec l'ouverture rapide et le développement intense du pays, les chances de succès et de réussite seront encore plus grandes et mieux assurées.

Qu'on veuille bien se convaincre une fois pour toutes, que la culture du blé n'est pas la seule culture ou l'unique ressource du co-

lon dans l'Alberta-Centrale ; le contraire est plutôt vrai, car on ne sème généralement de blé que pour le besoin de la ferme ; ce dernier est presque toujours avantageusement remplacé par l'avoine, l'orge et les autres céréales, grain vert, (green feed) dont on fait une grande consommation sur la ferme, et qui se vend à l'égal du mil, dans les villes et villages.

Pour ce qui en est de l'avoine et de l'orge en particulier, il est admis par tous, que, en quantité et en qualité, ces deux céréales ne peuvent être surpassées en aucun pays du monde. L'orge surtout, à cause de sa belle apparence et de son grain si bien rempli, est très recherché par les brasseurs et se vend toujours à un haut prix.

Il y a aussi la culture du mil, alfafa, etc., qui réussit bien partout ; de plus, il y a le foin de prairie et de marais qui pousse un peu partout, et à foison, et qui remplace avantageusement le mil, trèfle ou grain vert, étant d'une saveur particulière, qui le fait préférer, par le bétail, à toute autre nourriture.

## LEGUMES

Il y aurait tout un chapitre à écrire sur ce sujet ; nous nous bornerons à quelques faits déjà connus de tous. Le Canada-Ouest est

sans rival pour la production des différents légumes, tels que pommes de terre, choux, carottes, betteraves, navets, etc., qui atteignent des proportions énormes, incroyables même, et qui ne le cèdent en rien aux autres sous le rapport de la qualité. Il n'est pas rare qu'un champ de patates rapporte 200, 300 et même 400 minots à l'acre, sans autre trouble que celui de les mettre en terre et de les renchausser une ou deux fois. Il est bien entendu que la fameuse mouche à patates est tout à fait inconnue dans nos régions.

**ILLUSION!!!**

Que le colon ne s'imagine pas pouvoir récolter de suite les pommes, prunes, pêches, et quelques autres variétés du genre ; il pourra récolter le blé-d'inde, les concombres de conserve, les tomates vertes, les fraises, les framboises, les gadelles, les bluets, les cerises, et une quantité innombrable de petits fruits, qui sont d'une grande utilité dans l'économie domestique.

Le principal revenu du colon albertain, pour aujourd'hui et pour demain, est dans l'élevage des chevaux, du bétail, surtout du porc :

a) dans l'élevage des chevaux ; parce que, outre les services qu'il en tirera, il trouvera

toujours un prix très rémunérateur, en raison du coût presque nul de revient, ces derniers pouvant trouver une nourriture abondante et substantielle, en été, sur les terrains vacants; en hiver, autour des *meulons* de paille;

b) dans l'élevage du bétail, par les prix actuels, assurés que nous avons dans nos abattoirs, (packing plants), par les mêmes avantages de pâturage gratuit et d'hivernement en plein air ou sous de grands abris (sheds) où il peut se réfugier, au cas de vent ou de neige;

c) dans l'élevage du porc, en ce que le grain étant dépensé sur la ferme pour l'engrais, rapportera toujours beaucoup plus que la vente brute, même à un prix raisonnable.

Pour ceux qui sont établis auprès des centres, villages, villes, cités, l'industrie laitière combinée est ce qui rapporte les plus forts dividendes ; pour ceux qui sont éloignés, ils ont eu et auront encore à l'avenir un écoulement facile et des prix défiant toute compétition pour le beurre, fromage, etc.

## PREJUGES... ERREURS... MALENTENDUS.. FAUSSES NOTIONS..

Il est un fait malheureusement trop avéré, fait que tous peuvent constater tous les jours, soit au bureau de colonisation, soit par les

lettres nombreuses d'informations, nous demandant, si l'on peut récolter autre chose que du blé, si l'on peut s'acheter des chevaux facilement, si l'on doit apporter avec soi du bois de construction, même et surtout si l'on peut se procurer un homestead "*près de l'église, de l'école et du village*" ; comment l'on peut hiverner dans ces neiges supposées perpétuelles où le thermomêtre atteint jusqu'à 40 et même dit-on, jusqu'à 50 degrés en bas de zéro? etc., etc.

PREMIÈRE RÉPONSE. — *Que l'on étudie bien la carte de son pays, et que l'on s'informe à bonne source, de ceux qui y ont vécu des années, qui y vivent encore et qui n'ont pas l'intention de vivre ailleurs ; la réponse sera toujours la même.*

DEUXIÈME RÉPONSE. — On est porté à juger d'après ce que l'on sait ou ce que l'on a vu chez soi, où que ce soit ; conséquemment, rien d'étonnant qu'on fasse le raisonnement suivant : ici, nous avons 3 pieds de neige, donc, là-bas, plus au nord, il doit y en avoir 6 pieds ; erreur, faux ransonnement ; nous vous le dirons et redirons encore, nous n'avons pas assez de neige, en général, et c'est un inconvénient, que nous vous signalons. Cela en surpassera et en étonnera plusieurs, mais c'est le cas une fois par trois années ; c'est un inconvénient, en ce que

nous ne pouvons faire le bois dans les chantiers en aussi grande quantité et avec autant d'aise ; de même pour les charroyages, transports de lourdes charges qui se font beaucoup mieux en traîneau, sur la neige, qu'en wagon, sur la terre gelée.

Mais ces inconvénients sont grandement compensés alors par l'hivernement des animaux au dehors, quand il n'y a point ou presque pas de neige ; par la gelée profonde du terrain, qui permet au grain de recevoir l'humidité nécessaire au printemps, au cas de pluie tardive.

Même réponse pour le degré de froid qui serait excessif et insupportable, s'il était agrémenté, comme en certains endroits, d'un vent régulier de 30 à 40 milles à l'heure. Il ne faut pas oublier que nous sommes à l'abri des Montagnes Rocheuses, entourés de bois, de broussailles qui protègent contre les vents : de plus, que nous sommes à la hauteur des terres, c'est-à-dire qu'entre Edmonton et le Lac-la-Biche, les eaux se séparent du nord au sud ; que nous sommes dix fois plus à l'ouest qu'au nord à partir de Québec ; que ce n'est pas tant le fait d'être plus au nord qu'ici que d'être surtout à l'ouest, qui fait que le climat est d'autant moins rigoureux, que nous approchons de l'Océan Pacifique, et d'autant plus sévère

qu'on va vers le nord-est à l'Océan Atlantique; autant de raisons géographiques qui font que le froid, tout vif qu'il puisse être, se supporte bien mieux que 30, 20 et même 10 degrés de froid humide avec un vent que rien n'arrête.

## CONFUSION

Un bon nombre de personnes, même parmi la classe instruite, ont une notion et une connaissance bien incomplètes de l'Ouest; il arrivera souvent, par exemple, qu'on connaîtra les noms de certaines villes de l'Ouest, Winnipeg, Regina, Saskatoon, et surtout Edmonton, mais que Edmonton soit dans la Saskatchewan, dans le Manitoba ou même la Colombie, peu leur importe sans doute, c'est dans l'Ouest; et par l'Ouest, on entend le pays du blé, des plaines immenses, à perte de vue, sans bois, sans charbon et à des distances infinies les uns des autres, etc., on ne fera absolument aucune distinction entre le nord et le sud de l'Alberta qui, pourtant, ne se ressemblent pas plus que Québec ressemble au Manitoba sous tous les rapports.

Pour nous, de l'Alberta-Nord, nous vous disons que nous sommes comme dans la Province de Québec, que nous ne sommes, ni le Manitoba, ni la Saskatchewan, mais

bien l'Alberta et l'Alberta-Centrale, et que nous n'avons de l'ouest que la position géographique, avec tous les avantages que comporte ce mot magique : l'Ouest....

**8ème Question:**

**Que fait-on en hiver?**

Comme nous l'avons dit déjà, l'Alberta-Centrale renferme de magnifiques forêts ou réserves à bois pour les colons et les industries présentes, qui seront la richesse de demain, par l'établissement de manufactures de pulpe, portes, chassis, etc., par tout le pays. Or, le colon profite de cette morte-saison ailleurs, pour couper son bois de construction, le faire scier et le rendre sur place ; de même pour le bois de chauffage, que l'on prépare pour l'été, ainsi que pour ce qui est nécessaire pour clôtures, etc., etc.

Un certain nombre, dans les commencements, se font des revenus appréciables par le transport des marchandises pour magasins, compagnies de chemin de fer, arpentage, charroyage de charbon, bois de construction, etc.

A propos de bois de construction, et de réserves à bois pour les colons, un permis de l'Agent des terres, autorise le colon à couper dans ces limites ou réserves, 9,000 pieds de bois, pour ses bâtisses, à raison de 25

sous seulement. De plus, une limite d'un mille carré de bois de sciage peut être achetée à raison de $100.00, à la seule condition de l'exploiter dans la même année.

**9ème Question:**

**Quel est le climat? Y a-t-il de grands vents? tempêtes? cyclones?**

Le climat est des plus salubres et est fortement recommandé par tous les médecins du Dominion pour les poitrinaires, asthmatiques, etc., à qui la santé a été rendue après quelques années seulement passées au pays. Le printemps, comme dans tous les pays, est plutôt désagréable, à cause des vents, brouillards de neige, et température humide, ce qui tranche d'autant plus, que dans les autres saisons, le temps est sec et serein. L'hiver ou plutôt la saison froide, car en général, un peu plus de neige serait désirable pour les travaux et charroyages, commence en décembre et dure jusqu'en mars. L'été fournit amplement de pluie pour les besoins de la récolte du foin, grain, etc., la sécheresse est chose inconnue jusqu'ici. L'automne, la saison des saisons, la saison des moissons dorées, la saison du gibier de toutes sortes, à pattes, à plumes, poules de prairie, perdrix, lièvres, canards qui abondent partout; l'automne de l'Ouest, sans

pluie, sans vent presque, avec du soleil à plein ciel et de l'air pur à plein poumons, l'automne est la saison idéale non seulement dans l'Ouest, mais nous pouvons dire l'idéal de l'automne dans l'unvers entier.

**10ème Question:**

**Que faire et comment faire pour celui qui veut s'établir?**

Prendre les informations nécessaires, se renseigner suffisamment auparavant, soit par les pamphlets, soit de vive voix, au bureau, afin de prendre une décision nette et tranchée; acheter un billet de retour; choisir son lot, au plus tôt, après l'avoir visité; labourer environ 10 acres de terre pour semer un peu de grain, pour fourrage vert, faire un champ de légumes, pour provisions d'hiver; bâtir maison ou chantier, creuser un puits, acheter des animaux, suivant son moyen; et après tout cela, faire venir famille ou en fonder une....

Pour plus amples informations, voir chapitre 17. — Colonisation pratique et rationnelle.

**11ème Question:**

**Combien de chevaux faut-il pour le premier labour? Y a-t-il des fossés, des rigoles, des roches ou autres obstacles naturels pour la culture?**

Il suffit d'une paire de bœufs ou de trois chevaux ordinaires pour pouvoir labourer la première fois ou casser la terre vierge; pour la vieille terre, deux chevaux labourent, en moyenne, 1½ arpent par jour. Il faut remarquer que les charrues ont des socs ou oreilles de pas moins de 12, 14, 16 jusqu'à 24 pouces; beaucoup se servent de charrues à deux et à trois oreilles pour le guérêt de chaume; un certain nombre, plus à l'aise, emploient les charrues à 6, 8 et 10 socs, traînées par des engins à vapeur ou à gazoline.

**Fossés, rigoles**, etc.... Il n'y a aucun inconvénient à se servir d'engins et de charrues aussi larges, par le fait qu'il n'y a ni fossés, ni rigoles, ni pièces de travers, de sorte que l'on peut passer partout. Il faut ajouter que le besoin ne s'est pas encore fait sentir de fossés ou décharges dans les champs, pour drainer le terrain, la Providence y a pourvu, en façonnant le terrain et en lui donnant presque partout une légère ondulation.

Le temps propice pour le cassage est à partir du mois de juin jusqu'en août : alors on disque et herse ce premier labour pour le préparer à recevoir la semence au printemps. Les semences commencent généralement vers la fin d'avril et la récolte se fauche dans la dernière partie d'août. Il n'y a pas de granges pour le grain, ni même pour le foin que l'on met en meulons ; il n'y a besoin que de hangars ou graineries pour recevoir la récolte après les battages. Les légumes sont déposés dans des caveaux rustiques et dans les caves des maisons, qui sont en général très profondes, très saines et sans eau.

**12ème Question:**

**Taxes à payer... Contributions...**

Il n'y a que les taxes des chemins ou des mucipalités qui se montent à environ $8.00 par année par 160 acres, et que l'on a l'avantage de gagner en travaillant sous les ordres d'un inspecteur. Les taxes d'école sont payables en argent, au secrétaire-trésorier de chaque arrondissement ; elles varient entre $6 et $12 par terre. Outre ces taxes légales, il y a aussi les contributions qui s'imposent pour bâtir l'église, le presbytère, et les dépendances, ainsi que le support légitime du prêtre ou missionnaire desservant.

**13ème Question:**

**Y a-t-il des chemins de fer? ou embranchements?**

Edmonton est le centre d'un réseau de lignes de chemin de fer dans toutes les directions: au nord, le Canadien-Nord, à Athabasca Landing; au nord-ouest et à l'ouest, le Edmonton, Dunvegan & B. C.; le Canadien-Nord, passant au nord du lac Sainte-Anne; le Grand-Tronc-Pacifique; au nord-est et à l'est, l'Alberta & Great Waterways au Fort-McMurray, actuellement en cours de construction, par le Gouvernement provincial; l'embranchement North-Battleford, Saint-Paul, Edmonton; le Saint-Paul, Lac-la-Biche-Athabasca Landing projeté.... et les trois grands transcontinentaux, le C. P. R., le C. N. R. et G. T. P. Ry, qui tous passent actuellement par Edmonton, venant du sud et sud-est et de l'est.

En conséquence, cette partie centrale de la Province est très bien desservie et n'a rien à envier aux provinces-sœurs; c'est là un des plus grands avantages que nous pouvons offrir et la meilleure réponse que nous puissions donner à ceux qui crient aux 100 et 200 milles des chemins de fer, et qui s'en servent comme d'épouvantail.

**14ème Question:**

**Comment se rend-on? par quelles lignes de chemin de fer? quel prix?**

De Montréal à Winnipeg par le Pacifique Canadien ou le Grand-Tronc, et de là, à Edmonton, par les trois lignes susmentionnées, C. P. R., C. N. R.; et G. T. P. R. Le trajet se fait en 3 jours et quatre nuits.

**Excursions à $48.00**

A partir du mois d'avril de chaque année, des excursions spéciales accompagnées par le Prêtre Colonisateur, sont organisées dans le but de permettre aux compatriotes de visiter l'Ouest, et de s'y établir, après en avoir constaté de visu les avantages exceptionnels. Le prix est généralement de $46.00, aller et retour; le billet est bon pour deux mois, avec faculté d'arrêter à toutes les gares, à l'ouest de Winnipeg.

**Prix spécial.**

Il y a un prix spécial pour les colons venant des Etats-Unis, qui désirent revenir au pays; pour obtenir cette réduction, ces derniers doivent s'adresser aux agents de rapatriement des différentes villes des Etats-Unis.

Ce certificat leur permettra de voyager pour un centin du mille, du moment qu'ils entrent en Canada.

**Bagages.**

Tout porteur d'un billet simple a droit à 300 livres : d'un billet d'excursion ou autre, aller et retour, à 150 livres. Le surplus doit être mis au freight, à raison de $1.14, pour Végreville, et $1.17 du cent livres, pour Edmonton. Quiconque voudrait amener un char complet d'objets de ménage, instruments aratoires ou d'animaux, devra payer 57 cents du cent livres, sur la base de 24-000 livres.

**15ème Question:**

**A part les homesteads, y a-t-il des terres faites, bâties, améliorées, à proximité des chemins de fer, marchés, etc., que l'on pourrait acheter? à quelles conditions?**

Oui, et il y en a beaucoup dans les vieilles paroisses qui jouissent des avantages énumérés et demandés plus haut : terres qui appartiennent à des compagnies, à des spéculateurs, à des fermiers, qui veulent prendre leur retraite.

Les prix varient suivant la proximité des villes, villages, marchés, ouverture et avantages particuliers de chaque terre. Beaucoup de terres de 160 acres peuvent être achetées dans ces dernières conditions, à des prix variant de $10, $15, $20, et $25 de

l'acre, et à des conditions faciles de paiement.

A ceux qui ont un certain capital et qui ont de jeunes enfants, qui ont un besoin immédiat de l'école, nous leur conseillons d'acheter ces terres au plus tôt, vu qu'elles augmentent en valeur et en prix tous les ans. Vous trouverez ce qu'il vous faut, à votre choix, dans les paroisses de Saint-Albert, Morinville, Saint-Emile de Legal, Lamoureux, Sainte-Emérence, Saint-Pierre, Beaumont, Vègreville, Saint-Paul, Brosseau, Lafond, etc.

**16ème Question:**

**Y a-t-il des maisons d'éducation, collèges, universités, couvents où les enfants peuvent recevoir une instruction et une éducation complètes?**

Le Collège des Jésuites, à Edmonton, ouvert l'automne dernier, avec cours bilingue, classique et commercial.

Le Juniorat des RR. PP. Oblats, à Edmonton-Sud.

Le Séminaire de la Sainte-Famille, à Saint-Albert.

Les couvents et académies bilingues et écoles séparées bilingues d'Edmonton, de Morinville, de Vegreville, de Saint-Paul, du Lac-la-Biche, qui sont comme les pépiniè-

res d'où sortiront nos hommes et nos femmes de demain.

**17ème Question:**

**Colonisation pratique et organisée.**

Jusqu'ici l'œuvre grande, noble et patriotique de la colonisation, où qu'elle se fasse, n'a été pour ainsi dire que l'œuvre d'un homme, d'un patriote, d'un prêtre dévoué au succès de la cause, tels les Labelle, les Morin, etc. Aujourd'hui, par le développement et l'évolution naturelle de la colonisation dans cette partie centrale de l'Alberta en particulier, une organisation pratique et rationnelle est devenue nécessaire. L'agent de colonisation ne peut en même temps faire du bureau, à Montréal, répondre aux demandes d'informations, faire des conférences, organiser des excursions, conduire les colons sur les lieux par lui auparavant visités ; il faut de toute nécessité quelqu'un qui soit chargé de recevoir les colons, les conduire sur place, pourvoir à ce que leur condition d'existence soit avantageuse à tous points de vue, c'est-à-dire choisir sites d'églises, obtenir des bureaux de poste, former des arrondissements ou districts d'école au besoin, organiser les paroisses nouvelles au point de vue spirituel et temporel.

En un mot, il faut un homme de plus, un homme connaissant le pays à fond, ses avantages, ses possibilités, un homme qui a vécu l'histoire du pays depuis nombres d'années ; nous l'avons dans la personne de M. l'abbé J.-A. OUELLETTE, ancien Colonisateur, maintenant **Organisteur** *de la Colonisation dans l'Alberta.*

Comme **coopérateurs effectifs** à cette œuvre nationale du rapatriement des nôtres, de groupements par paroisses qui a été notre force par le passé et qui sera notre sauvegarde dans l'avenir, nous avons l'encouragement non équivoque de Sa Grandeur Mgr Legal, Archevêque d'Edmonton, le dévouement et l'expérience du Révérend Père Thérien, de Saint-Paul ; l'aide efficace du Bureau de Colonisation d'Alberta ; la protection tutélaire de la Société du Parler Français ; le concours généreux de tous les prêtres du diocèse, et surtout l'appui moral et effectif de nos laïques, Ministres, Députés, hommes de profession, financiers, commerçants, industriels, ouvriers ; enfin le patriotisme pratique et d'action de tous les colons de l'Alberta-Centrale.

**Comme Collaborateurs**, nous avons l'appui moral du clergé canadien en général, nous espérons que la presse catholique et française de la Province de Québec et des Etats-Unis

nous continuera sa bonne volonté; nous comptons sur le patriotisme intelligent et pratique de tous ceux qui s'intéressent à la solution du grand problème économique et social du pays.

Par conséquent, au nom de ce que vous avez de plus sacré, de plus cher, de plus à cœur,

Vous :

Père d'une nombreuse famille que vous ne pouvez établir à cause de la cherté du terrain et du manque de ressources pour ce faire ;

Vous :

Parents chrétiens, qui ne voulez pas laisser partir vos fils chéris pour les villes corrompues et souvent corruptrices ;

Vous :

Cultivateurs sobres, laborieux, qui peinez et travaillez en vain sur une terre épuisée, qui ne peut vous faire vivre ainsi que votre famille ;

Vous :

Jeune homme, au front rêveur, qui vivez au jour le jour, dans une position qui n'en est pas une ;

Vous :

Hommes de manufacture, qui vous épuisez en vain tous les jours pour enrichir un patron ou une Compagnie, qui vous hait dans

le malheur, et ne vous aime que pour votre travail rémunérateur pour eux et ingrat pour vous ;

Vous :

Ouvriers consciencieux, qui ne pouvez faire d'économies, journaliers qui voulez encore travailler, mais à votre établissement futur ;

Vous :

Tous compatriotes, sobres, industrieux, qui avez à cœur l'intérêt temporel et spirituel des vôtres ;

Venez vous emparer de ces terrains si fertiles et si pleins de promesses pour l'avenir ; venez continuer, à l'exemple de vos pères, cette œuvre providentielle et nationale qui sera notre salut comme race et la sauvegarde de nos bonnes familles canadiennes ; venez vous grouper autour du modeste clocher de nos villages, à l'ombre de nos institutions paroissiales que nous élèverons pour vous et vos enfants.

Venez par votre industrie, par votre travail, par votre énergie, par vos qualités sociales, par la fécondité de la race canadienne-française, répéter sur les bords de la Saskatchewan ce que nos pères ont fait sur les rives du Saint-Laurent.

Et votre œuvre sera grande, noble, patriotique, sociale et nationale au plus haut point.

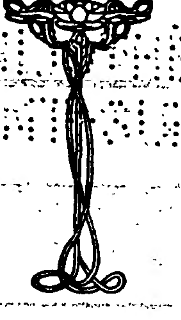
---

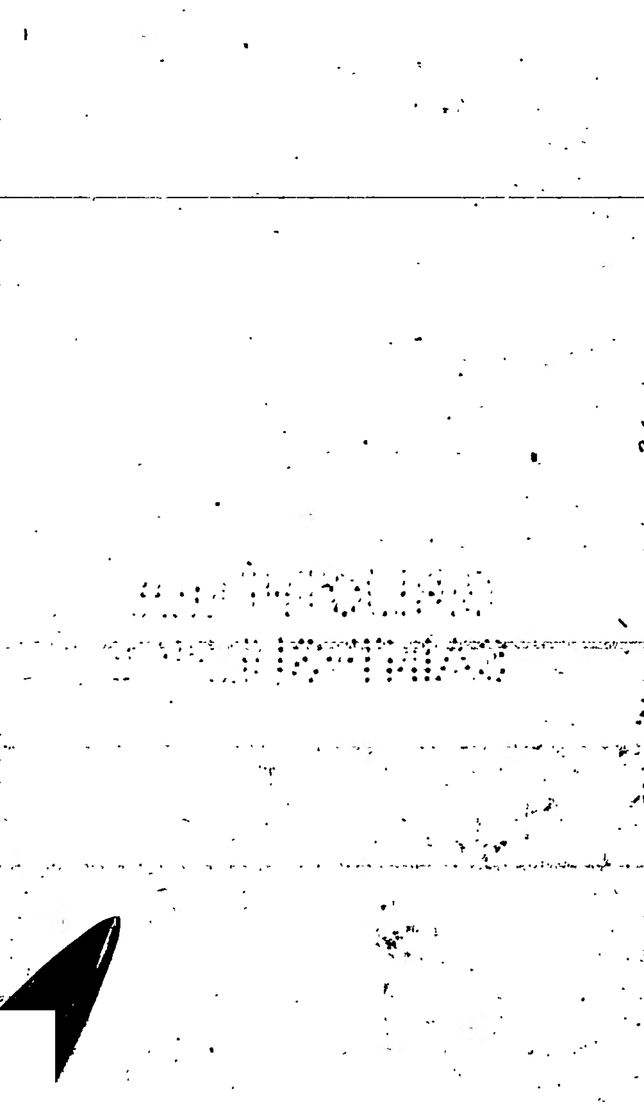
Pour plus amples informations s'adresser au

Rév. J.-A. NORMANDEAU,

306, rue Saint-Antoine,

Montréal.





Grouard
Riv. Athabasca
Athabasca Landing
Homesteads
Lac Charron
Projeté
Homesteads
Plamondon
Lac la Biche
Homesteads
Homesteads
Normandeau
Lac Froid
Grandin
Homesteads
Riv. Castor
Gariépy
Homesteads
Great Waterways (En construction)
Alberta &
Projeté
Homesteads
St Michel
Bonnyville
St Lina
Homesteads
Lac la Selle
St Edouard
St Paul
North Battleford
Lafond
Rivière Saskatchewan
Duvernay
Beauvallon
Can. North. Ry
Vegreville
G. T. P. Ry
Homesteads
Legal
Egremont
Morinville
C. N. Ry
Edmonton Dunvegan & B.C.
Pickardville
St Antoine
Edmonton (En construction)
St Albert
Rivière qui Barre
Lamoureux
C. N. Ry
Villeneuve
G. T. P. Ry
Edmonton
Lac Ste Anne
Beaumont

# Le Salut

## DE LA RACE

# CANADIENNE-FRANÇAISE

par la

# COLONISATION